

## **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 11 OCTOBRE 2008**

Le samedi 11 octobre deux mil huit, à neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire.

Étaient présents : Mrs CORITON, LEROY, DENISE, CAPRON, BLONDEL, CHOLET, HEMARD, HITTLER, LEGOT, LEGROS, LOISEAU, LOPERA, PIZZAGALLI, Mmes CIVES, DUTHIL, MALOT, PILLE.

Absents excusés : Mmes SOUDAIS-MESSAGER (Pouvoir à Mme CIVES), Mme BARROIS-VANNONI (Pouvoir à M. LEROY).

Monsieur Mikaël LOPERA a été élu secrétaire de séance.

### **2008-10-11 – N°1 – Création d'une Maison des Jeunes et mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes – Recrutement d'un chargé de mission**

Afin de permettre, d'une part, la concrétisation du projet de Maison des Jeunes, et d'autre part, la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes, il convient de recruter un agent, qui sera chargé, entre autres :

- du montage administratif du projet de la Maison des Jeunes, en liaison avec la FNMJC,
- de la préparation des opérations préalables à la création d'un Conseil Municipal des jeunes.

Pour ce faire, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un poste d'animateur, en charge de cette mission ; ce contrat démarrera le 15 octobre 2008, à raison de 17h30 par semaine, pour une durée de 3 mois maximum (en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 autorisant le recrutement d'agents non titulaires pour un besoin occasionnel).

Cet agent (catégorie B) sera rémunéré sur le 1<sup>er</sup> échelon des animateurs, soit : - indice brut 306, - indice majoré 297, et percevra, éventuellement, le régime indemnitaire applicable à ce cadre d'emplois.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le recrutement d'un chargé de mission et charge Monsieur le Maire de tout mettre en œuvre pour que les projets de création d'une Maison des Jeunes et de mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes, aboutissent dans les meilleurs délais.

Madame Brigitte MALOT informe le Conseil Municipal qu'une première réunion sur le montage du dossier de la Maison des Jeunes et de la Culture a eu lieu le vendredi 3 octobre 2008 ; elle précise que les communes de Saint-Wandrille Rançon et de La Mailleraye-sur-Seine souhaitent s'investir dans ce projet. Elle ajoute qu'un comité de pilotage restreint va être mis en place.

Monsieur le Maire précise que la première action prévue est l'accueil de loisirs.

### **2008-10-11 – N°2 – Création d'un poste d'agent occasionnel – Accueil périscolaire / restauration scolaire / ménage des locaux**

Compte tenu des besoins des services « accueil périscolaire et restauration scolaire », et en attendant que la future Maison des Jeunes et de la Culture mette éventuellement en place des actions de soutien scolaire, Monsieur le Maire propose de créer un poste, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2008, pour une durée maximum de 3 mois. Les principales activités sont :

- L'accueil périscolaire,
- La restauration scolaire.

L'agent sera recruté pour un besoin occasionnel, en vertu de la loi N°84-53 du 26 janvier 1984 – article 3/2<sup>ème</sup> alinéa et sera rémunéré sur le 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe (indice brut 281 – indice majoré 290) et travaillera 29 heures par semaine.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à créer le poste et à mettre en place le régime indemnitaire correspondant. Il précise que les crédits nécessaires à cette rémunération figurent au budget primitif 2008.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, la création d'un poste d'agent occasionnel chargé de l'accueil périscolaire, de la restauration scolaire et du ménage des locaux.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **2008-10-11 – Cession de EADS REVIMA**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise EADS REVIMA est vendue. Les principaux porteurs de projet sont Monsieur Christian GRZANKA, Directeur, et Monsieur Christian KNAPP. Monsieur le Maire précise qu'aucun plan social n'est envisagé ; 370 emplois fixes et 100 à 150 postes intérimaires sont maintenus. Les départs à la retraite seront remplacés. Il est prévu la création d'un service juridique et d'un service commercial. 12 millions d'Euros d'investissement sont prévus sur le site.

### **2008-10-11 – RPA**

Madame Céline CIVES informe le Conseil Municipal qu'elle a rencontré Madame HEDOUIN de Seine Manche Immobilière, au sujet des travaux à réaliser à la RPA.

Les travaux retenus pour 2009 sont entre autres :

- L'amélioration des logements,
- Le remplacement des menuiseries,
- La rénovation de la salle commune,
- La mise en conformité électrique des blocs de secours,
- Le remplacement du réseau assainissement,
- Le remplacement des boîtes aux lettres...

### **2008-10-11 – Suite des réunions de pôles**

Monsieur le Maire évoque avec le Conseil Municipal que suite aux réunions de pôles, il confirme que :

- Le système d'astreinte ne sera pas mis en place pour les services techniques,
- L'attribution de tickets restaurants ne peut être mise en œuvre (coût élevé),
- La Municipalité autorise le passage aux 37 heures hebdomadaires,
- La mise en place d'un règlement intérieur est à l'étude.

Une décision entérinant ces différents points sera proposé aux élus avant la fin de l'année.

### **2008-10-11 – Délégation à Monsieur le Maire**

En application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, lui donnant délégation du Conseil Municipal, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des documents signés récemment :

Renonciation au droit de préemption urbain :

- CTS HAMEL / DAVID

### **2008-10-11 – Réunion informelle**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la réunion informelle initialement prévue le lundi 3 novembre 2008 est reportée au lundi 17 novembre 2008.

### **2008-10-11 – Agent de Surveillance de la Voie Publique**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Ludovic LANGLET quitte les services municipaux pour entrer dans l'administration pénitentiaire. Un nouvel ASVP va être recruté très prochainement.

#### **2008-10-11 – Bulletin municipal**

Monsieur Ludovic LEGROS demande le coût du nouveau bulletin municipal.

En réponse, Monsieur le Maire précise que l'estimation est en cours ; le prix dépend notamment du nombre de pages.

Monsieur le Maire ajoute que la diffusion du bulletin sera faite par les élus et des bénévoles.

#### **2008-10-11 – Exposition avicole**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'exposition avicole a lieu samedi 11 et dimanche 12 octobre 2008. Il ajoute que les enfants des écoles sont allés visiter l'exposition le vendredi 10 octobre 2008.

#### **2008-10-11 – Bibliothèque – Exposition sur les pirates, corsaires et flibustiers**

Monsieur Yves LEROY informe le Conseil Municipal qu'une exposition sur les pirates a lieu en ce moment à la bibliothèque de Caudebec-en-Caux jusqu'au 3 décembre 2008. Il félicite Madame Patricia EDDE et Monsieur Bruno JIMENEZ pour leur travail et invite tous les élus à s'y rendre. Il précise enfin que le nombre de prêts de livres a augmenté et que le Pass'Internet fonctionne bien.

#### **2008-10-11 – Amicale des Maires du canton de Caudebec-en-Caux – Animation pour les scolaires**

Monsieur le Maire annonce qu'il a rencontré les Maires du canton de Caudebec-en-Caux à l'occasion de l'Amicale des Maires le samedi 4 octobre 2008. A cette occasion, tous ont accepté de continuer à travailler en partenariat avec Caudebec-en-Caux pour les animations pour les scolaire (La prochaine réunion pour la programmation 2008/2009 aura lieu le jeudi 23 octobre 2008).

#### **2008-10-11 – Classe de neige 2009**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la classe de neige aura lieu du 20 au 29 janvier 2009. 20 enfants de CM2 se rendront à Valloire accompagnés de Mesdames EVRARD et DIJON.

Pour mener à bien ce projet, une participation de 170 € par enfant est demandée aux parents ; la Ville, quant à elle, finance ce projet à hauteur de 7 600 €.

Un loto devrait être organisé par les parents d'élèves afin de faire baisser le montant de leur participation.

Hier, lors de la première réunion d'information aux familles, Monsieur le Maire a invité les familles en difficulté à venir rencontrer Monsieur Yves LEROY ou lui-même pendant leurs permanences.

#### **2008-10-11 – Cinéma le Paris**

Monsieur Pierre DENISE informe le Conseil Municipal que l'alarme du Cinéma est actuellement en réparation ; le cinéma devrait rouvrir ses portes lundi 13 octobre 2008.

#### **2008-10-11 – Téléthon 2008**

Monsieur Luc HITTLER informe le Conseil Municipal que l'association CSC est prête à s'investir pour le Téléthon 2008.

Madame Céline CIVES ajoute que la prochaine réunion se déroulera le 6 novembre 2008.

La séance est levée à 10 heures.

B. CORITON

Y. LEROY

P. DENISE

C. CIVES

C. CAPRON

E. BLONDEL

R. CHOLET

D. DUTHIL

S. HEMARD

L. HITTLER

F. LEGOT

L. LEGROS

R. LOISEAU

M. LOPERA

B. MALOT

C. PILLE

C. PIZZAGALLI